



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

CONFERENCE

Quarante et unième session

Rome, 22-29 juin 2019

**Rapport de la trente-quatrième session de la
Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient
(Rome [Italie], 7-11 mai 2018)**

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.





Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

NERC/18/REP Rev.1

RAPPORT

Rome
(Italie)
7-11 mai 2018

Trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

© FAO, 2018

La FAO encourage l'utilisation, la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Sauf indication contraire, le contenu peut être copié, téléchargé et imprimé aux fins d'étude privée, de recherches ou d'enseignement, ainsi que pour utilisation dans des produits ou services non commerciaux, sous réserve que la FAO soit correctement mentionnée comme source et comme titulaire du droit d'auteur et à condition qu'il ne soit sous-entendu en aucune manière que la FAO approuverait les opinions, produits ou services des utilisateurs.

Toute demande relative aux droits de traduction ou d'adaptation, à la revente ou à d'autres droits d'utilisation commerciale doit être présentée au moyen du formulaire en ligne disponible à l'adresse www.fao.org/contact-us/licence-request ou adressée par courriel à copyright@fao.org.

Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site web de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés par courriel adressé à publications-sales@fao.org.

États Membres de la FAO dans la région Proche-Orient

Afghanistan	Iraq	Pakistan
Algérie	Jordanie	Qatar
Arabie saoudite	Kirghizistan	République arabe syrienne
Azerbaïdjan	Koweït	Somalie
Bahreïn	Liban	Soudan
Chypre	Libye	Tadjikistan
Djibouti	Malte	Tunisie
Égypte	Maroc	Turkménistan
Émirats arabes unis	Mauritanie	Turquie
Iran (République islamique d')	Oman	Yémen

Lieu et dates des sessions de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient

Première	- Le Caire (Égypte), 2-14 février 1948
Deuxième	- Bloudane (Syrie), 28 août - 6 septembre 1951
Troisième	- Le Caire (Égypte), 1-9 février 1953
Quatrième	- Damas, Syrie*, 10-20 décembre 1958
Cinquième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1960
Sixième	- Tel Amara (Liban), 30 juillet - 8 août 1962
Septième	- Le Caire (Égypte)**, 19-31 octobre 1964
Huitième	- Khartoum (Soudan), 24 janvier - 2 février 1967
Neuvième	- Bagdad (Iraq), 21 septembre - 1 ^{er} octobre 1968
Dixième	- Islamabad (Pakistan), 12-22 septembre 1970
Onzième	- Koweït (Koweït), 9-19 septembre 1972
Douzième	- Amman (Jordanie), 31 août - 9 septembre 1974
Treizième	- Tunis (Tunisie), 4-11 octobre 1976
Quatorzième	- Damas (Syrie), 9-16 septembre 1978
Quinzième	- Rome (Italie), 21-25 avril 1981
Seizième	- Nicosie (Chypre), 25-29 octobre 1982
Dix-septième	- Aden (République démocratique populaire du Yémen), 11-15 mars 1984
Dix-huitième	- Istanbul (Turquie), 17-21 mars 1986
Dix-neuvième	- Mascate (Oman), 13-17 mars 1988
Vingtième	- Tunis (Tunisie), 12-16 mars 1990
Vingt et unième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 17-21 mai 1992
Vingt-deuxième	- Amman (Jordanie), 3-6 juillet 1994
Vingt-troisième	- Rabat (Maroc), 26-29 mars 1996
Vingt-quatrième	- Damas (République arabe syrienne), 21-25 mars 1998
Vingt-cinquième	- Beyrouth (Liban), 20-24 mars 2000
Vingt-sixième	- Téhéran (République islamique d'Iran), 9-13 mars 2002
Vingt-septième	- Doha (État du Qatar), 13-17 mars 2004
Vingt-huitième	- Sanaa (République du Yémen), 12-16 mars 2006
Vingt-neuvième	- Le Caire (Égypte), 1-5 mars 2008
Trentième	- Khartoum (République du Soudan), 4-8 décembre 2010
Trente et unième	- Rome (Italie), 14-18 mai 2012
Trente-deuxième	- Rome (Italie), 24-28 février 2014
Trente-troisième	- Rome (Italie), 9-13 mai 2016
Trente-quatrième	- Rome (Italie), 7-11 mai 2018

* Connue sous le nom de République arabe unie du 01/03/1958 au 28/09/1961.

** Connue sous le nom de République arabe unie jusqu'au 02/09/1971.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
	iii
	Paragraphes
RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	
I. Questions liminaires	
Organisation de la Conférence	1-2
Cérémonies d'ouverture	3-5
Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur	6-8
Adoption de l'ordre du jour et du calendrier	9
Allocution du Directeur général de la FAO	10
Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO	11
Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	12-13
Déclaration du Président du CSA sur les résultats de la quarante-quatrième session du CSA	14
Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile	15
II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales	
A. L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable	16-18
B. Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations	19-22
C. Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale	23-25
D. Récapitulatif des recommandations issues des instances régionales de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient	26-28
E. Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	29-31
F. Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable	32-33
G. Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	34-35
III. Questions relatives au Programme et au budget	
A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	36-38
B. Réseau de bureaux décentralisés	39-40
IV. Questions diverses	
A. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	41-44
B. Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier	45-46
C. Déclaration ministérielle	47
D. Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient	48
E. Questions finales	
Adoption du rapport	49
Clôture de la Conférence régionale	50-52

Annexes	Pages
Annexe A – Ordre du jour	11
Annexe B – Liste des documents	13
Annexe C – Déclaration ministérielle	15
Annexe D – Rapports des manifestations tenues en marge de la Conférence régionale	17

RÉSUMÉ DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Questions portées à l'attention du Conseil

- *Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (paragraphe 37 et 38)*
- *Réseau de bureaux décentralisés (paragraphe 40)*

Questions portées à l'attention de la Conférence

- *L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable (paragraphe 17 b, c, d et 18)*
- *Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations (paragraphe 21 et 22)*
- *Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale (paragraphe 24 et 25)*

I. Questions lumineuses

Organisation de la Conférence régionale

1. La trente-quatrième Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient s'est tenue à Rome (Italie), du 7 au 11 mai 2018. Elle a comporté deux volets: la Réunion des hauts fonctionnaires (7-9 mai) et la Réunion ministérielle (10-11 mai).
2. Elle a réuni 144 participants, dont 19 ministres et ministres adjoints, représentant 25 des 30 États Membres de la région, trois Membres ayant le statut d'observateur et deux autres pays observateurs, et des représentants de sept organismes des Nations Unies, cinq organisations intergouvernementales, une organisation non gouvernementale, un institut de recherche et six organisations de la société civile.

Cérémonie d'ouverture

3. La Réunion des hauts fonctionnaires s'est ouverte sur les allocutions de M. Louis Lahoud, Directeur général du Ministère libanais de l'agriculture, et de M. Abdessalam Ould Ahmed, Sous-Directeur général et Représentant régional de la FAO, responsable du Bureau régional pour le Proche-Orient et l'Afrique du Nord.
4. M. Lahoud a souhaité la bienvenue aux participants et a officiellement ouvert la réunion. M. Ould Ahmed a également souhaité la bienvenue aux participants et a souligné combien la réunion était importante compte tenu des menaces et des problèmes nouveaux qui mettent à l'épreuve la région et sa résilience et du champ de possibilités qu'ouvrent les objectifs de développement durable (ODD).
5. M. Ould Ahmed a indiqué que la FAO continuait à prêter son appui aux pays de la région, en particulier aux pays en proie à des conflits et à des crises prolongées en vue de favoriser la résilience et qu'elle fournissait un appui aux interventions d'urgence visant à protéger les moyens d'existence, aux moyens d'existence durables, au renforcement des capacités et à la gestion durable des ressources naturelles. Il a ajouté que les conflits provoquaient le déplacement de très nombreuses personnes dans la région et qu'il fallait tenir compte de cette question dans le cadre de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Il a en outre souligné que les nombreux défis qui mettent à l'épreuve la région nécessitent de nouer des partenariats solides et multidimensionnels et a indiqué que la FAO relève la plupart de ces défis dans le cadre du programme de travail des trois initiatives régionales menées dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Élection du Président et des vice-présidents et nomination du rapporteur

6. Le Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient a remercié l'Organisation du bon travail de préparation qu'elle avait effectué.
7. La Conférence régionale a élu M. Sid Ahmed M. Alamain Hamid Alamain (Soudan) rapporteur.
8. Elle a élu M. Fuad bin Ja'afar Al-Sajwani, Ministre omanais de l'agriculture et de la pêche, Président et le Koweït à la vice-présidence de la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient.

Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

9. La Conférence régionale a adopté l'ordre du jour (*annexe A*) et le calendrier révisé. La liste des documents présentés à la Conférence régionale figure à l'*annexe B*.

Allocution du Directeur général

10. Le Directeur général a remercié le Président de la Conférence Régionale pour le Proche-Orient, M. Ghazi Zaieter, Ministre de l'agriculture du Liban, ainsi que le Gouvernement du Liban pour leur soutien précieux. Il a souligné que le nombre de personnes sous-alimentées dans le monde était en hausse. On observe notamment une détérioration de la situation dans les situations de conflit, qui sont souvent aggravées par les sécheresses ou les inondations. Le Directeur général a indiqué que les taux de surpoids chez l'enfant et d'obésité chez l'adulte étaient en augmentation dans toutes les régions du monde et que les répercussions étaient graves sur la santé et le bien-être de millions de personnes. Il a indiqué que les conflits et les crises prolongées étaient les principaux facteurs de la détérioration de la sécurité alimentaire dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et dans le monde. Tant que les conflits ne cesseront pas, il ne pourra pas y avoir de sécurité alimentaire ni de développement durable. Par conséquent, il est impératif de mettre fin aux conflits afin que la région s'oriente vers la paix, la stabilité et le développement. Le Directeur général a conclu que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 offrait une occasion exceptionnelle d'avancer en direction des objectifs de la FAO, de placer au premier rang les défis mentionnés et de les traiter de manière complète et avec des partenariats renforcés. Il a enfin demandé aux pays de ne pas se priver des possibilités offertes par l'initiative des ODD, rappelant l'appui constant qu'apporte la FAO face aux défis régionaux.

Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO

11. M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO, s'adressant à la Conférence régionale, a souligné le rôle unique que celle-ci jouait aux fins de la définition des politiques et des priorités de la FAO, ainsi que la possibilité qu'elle offrait d'améliorer la qualité et l'efficacité des bureaux décentralisés de l'Organisation dans le cadre des objectifs stratégiques de la FAO et des ODD. Il a fait valoir que le réseau de bureaux décentralisés de la FAO fournissait des indications et un appui pour la mise en œuvre des recommandations de politique générale du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA).

Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

12. M. Ghazi Zeaïter, Ministre de l'agriculture du Liban, a prononcé une allocution en sa qualité de Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient. Ce faisant, il est revenu sur les recommandations formulées à l'occasion de la trente-troisième session et a rendu compte aux délégués des activités menées et des résultats obtenus par le Bureau régional dans le cadre de la suite donnée à ces recommandations.

13. M. Ghazi Zeaïter a souligné que la situation de la région restait préoccupante au regard de l'insécurité alimentaire, de la pénurie d'eau et du changement climatique et que la malnutrition et les surpoids représentaient toujours l'un des principaux défis à relever. En outre, il a appelé le système des Nations Unies et les Membres à coordonner leurs efforts afin de relever les défis que constituent la faim et la malnutrition, en soulignant combien il est important d'élaborer un cadre régional de coopération en vue de réaliser les ODD, en particulier l'ODD 2. Il a remercié la FAO pour le soutien continu qu'elle apporte aux pays de la région.

Déclaration du Président du CSA sur les résultats de la quarante-quatrième session du CSA

14. M. Mario Arvelo Caamaño, Président du CSA, a fait part des progrès accomplis par le Comité au cours des deux dernières années et a insisté sur l'intérêt de ses travaux pour la Conférence régionale. Il a souligné, en particulier, que le CSA avait approuvé les Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et le Cadre d'action pour la sécurité alimentaire et la nutrition lors des crises prolongées, ainsi que des recommandations de politique générale relatives à la pêche et aux pertes et gaspillage de nourriture. Il a signalé combien il était important que les pays de la région participent aux négociations en cours sur la nutrition et les

systemes alimentaires. Les ODD ne pouvaient être atteints que si les problèmes de la faim et de la malnutrition étaient traités, en particulier au titre de l'ODD 2, relatif à l'élimination de la faim.

Déclaration du porte-parole des organisations de la société civile

15. Une déclaration résumant les points de vue exprimés lors de la Consultation de la société civile et les conclusions de cette réunion a été prononcée devant la Conférence régionale. Y était abordée la nécessité de veiller au respect des droits et des intérêts des petits agriculteurs familiaux, des paysans sans terre, des femmes rurales, des pêcheurs, des travailleurs agricoles, des éleveurs, notamment des éleveurs pastoraux, des artisans, des consommateurs et des jeunes, et cela dans les divers aspects du développement agricole. L'orateur a par ailleurs évoqué la mise en application des recommandations formulées par les organisations de la société civile du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord réunies à Beyrouth (Liban) en avril 2016.

II. Questions relatives aux politiques et à la réglementation régionales et mondiales

A. L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable

16. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable* (NERC/18/4).

17. Les participants:

- a) ont reconnu la contribution de l'agroécologie à l'adaptation au changement climatique dans les zones semi-arides en faveur du développement durable de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la nutrition;
- b) ont appelé les gouvernements à définir des mécanismes d'incitation à destination des producteurs agricoles, en particulier les petits producteurs, afin d'encourager les transitions vers des systèmes alimentaires et agricoles plus durables et de promouvoir l'adoption de pratiques agroécologiques;
- c) ont invité les parties prenantes à établir des plateformes nationales et régionales pour faciliter le partage de connaissances et de données d'expérience intéressant l'agroécologie;
- d) ont encouragé les Membres à promouvoir l'adoption et le développement de l'agroécologie, ce qui nécessite de mobiliser des ressources et de mener des activités de coopération entre les pays qui ont des préoccupations communes en matière d'agroécologie.

18. Les participants ont demandé à la FAO:

- a) d'intégrer l'agroécologie dans les initiatives régionales existantes et de renforcer ses activités relatives à l'agroécologie dans le contexte de la Décennie des Nations Unies pour l'agriculture familiale (2019-2028), de la Décennie d'action des Nations Unies sur la nutrition (2016-2025) et des ODD;
- b) d'aider les pays à s'appuyer sur les résultats atteints dans le cadre de la coopération Sud-Sud ou triangulaire pour améliorer la coopération et la mise en commun des données d'expérience dans le domaine de l'agroécologie;
- c) d'aider les pays à collaborer avec les autres organisations partenaires actives et les organisations régionales et internationales de recherche pour promouvoir l'agroécologie et la transposer à plus grande échelle;
- d) de renforcer les capacités des pays dans les domaines relatifs à l'agroécologie s'agissant de l'adaptation au changement climatique au service de la sécurité alimentaire et de la nutrition, y compris l'appui à la remise en état des terres dégradées, au suivi et à l'évaluation de la

dégradation des terres et les activités de gestion des parcours et de conservation de la biodiversité.

B. Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations

19. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations*.

20. Les participants:

- a) ont souligné l'importance des nouvelles technologies et des emballages présentant une valeur ajoutée pour la promotion de la participation des jeunes dans l'agriculture et dans les activités rurales génératrices de revenus;
- b) ont noté le rôle important des petites et moyennes entreprises des secteurs de l'agriculture et de l'élevage, qui ont obtenu de bons résultats dans de nombreux pays.

21. Les participants à la Conférence régionale ont demandé aux pays:

- a) d'adopter et de mettre en œuvre des stratégies de transformation agricole fondées sur des données probantes, avec l'appui de la FAO, d'institutions de développement internationales et régionales et d'autres parties prenantes;
- b) de donner la priorité aux politiques cohérentes qui visent à combler l'écart entre les zones rurales et urbaines et qui contribuent ainsi à éliminer progressivement la pauvreté rurale et urbaine et à diminuer le chômage, en particulier des jeunes, tout en tenant compte des causes, de l'incidence et des tendances de la migration;
- c) de favoriser l'investissement public et privé ainsi que les initiatives de financement visant à soutenir la transformation de l'agriculture et à créer des débouchés économiques, en particulier pour la jeune génération;
- d) de donner la priorité au développement de chaînes de valeur et de secteurs de services connexes pour soutenir la croissance économique et créer des emplois ruraux non agricoles;
- e) de prendre appui sur le système alimentaire pour mener à bien une transformation inclusive des territoires ruraux au moyen d'approches territoriales et locales;
- f) d'accroître la part de l'agriculture dans les budgets nationaux.

22. Les participants ont demandé à la FAO:

- a) de recueillir, d'échanger et de mettre en commun les connaissances, les pratiques optimales et les bons résultats obtenus – dans la région et en dehors – s'agissant de la limitation des migrations rurales et des possibilités d'emploi, et de promouvoir la coopération Sud-Sud;
- b) d'instaurer des politiques qui empêchent le morcellement des terres, de trouver des solutions pour résorber l'écart entre villes et campagnes et de se pencher sur la question de l'emploi décent dans le secteur agricole en vue de limiter l'émigration rurale des jeunes, hommes et femmes;
- c) d'aider les pays à adopter des technologies agricoles modernes comme l'hydroponie et l'agriculture biologique de façon à attirer les jeunes;
- d) de fournir un appui à la création de coopératives agricoles et à leur renforcement;
- e) de soutenir les initiatives régionales de mobilisation et d'accroissement des investissements en faveur de l'agriculture.

C. Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale

23. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale* (NERC/18/6).
24. Les participants:
- a) ont salué les efforts entrepris et les mesures adoptées par les Membres, la FAO et ses partenaires aux fins de l'élaboration de stratégies et de programmes de lutte contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques;
 - b) ont invité les pays à élaborer des stratégies de collaboration et des plans pour la gestion des risques inhérents aux organismes nuisibles et aux maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques, en temps de crise, en misant notamment sur le contrôle et le renforcement de la surveillance transfrontalière et sur le dialogue;
 - c) ont examiné la nécessité de prendre rapidement des mesures pour empêcher que les maladies transfrontières ne se répandent et ont souligné qu'il fallait accroître les synergies et renforcer les partenariats entre les organisations intergouvernementales et internationales existantes et les institutions des Nations Unies. Ils ont aussi souligné que la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire étaient de précieux instruments à l'appui de l'approche Un monde, une santé.
25. Les participants ont demandé à la FAO:
- a) d'aider les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord à mettre en place un programme de coopération régionale conforme à l'approche Un monde, une santé, afin:
 - i) de coordonner les efforts régionaux visant à lutter contre les organismes nuisibles et les maladies transfrontières et ii) d'améliorer le fonctionnement des services nationaux spécialisés dans la santé des végétaux et des animaux, terrestres et aquatiques, pour assurer une lutte plus rapide et plus efficace contre les maladies transfrontières, en particulier contre celles qui affligent les pauvres en milieu rural;
 - b) d'aider les pays en proie à des crises ou des conflits à mettre en place des systèmes de quarantaine des animaux et des végétaux ou à rétablir ceux qui ont été détruits, ainsi qu'à renforcer ces systèmes;
 - c) d'aider les Membres à résoudre le problème de la mortalité des poissons due à la contamination et aux incidences du changement climatique et à s'atteler à la question importante qu'est l'élimination de la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR);
 - d) d'aider les pays à mettre en œuvre le programme régional concernant le charançon rouge du palmier, à créer des programmes régionaux similaires pour lutter contre la légionnaire d'automne et d'autres organismes nuisibles ou maladies d'apparition récente et à se mobiliser afin de mener à bien ces initiatives;
 - e) de fournir un appui aux pays s'agissant de l'utilisation d'équipements certifiés relatifs à la multiplication des végétaux, qui peuvent servir à lutter contre la propagation d'organismes nuisibles et de pathogènes transfrontières.

D. Récapitulatif des recommandations issues des instances régionales de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient

26. Les participants à la Conférence régionale ont pris note des recommandations émanant des organes régionaux de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient (NERC/18/INF/6).

27. Le présent point de l'ordre du jour expose les conclusions et les recommandations des sessions des commissions régionales ainsi que d'autres réunions régionales pertinentes organisées au Proche-Orient en ce qui concerne: i) les questions de politique et de réglementation et ii) les questions de programme et de budget. Les instances régionales suivantes sont notamment concernées: la Commission régionale des pêches (CORÉPÊCHES), la Commission des forêts et des parcours pour le Proche-Orient (CFPPO), la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région centrale (CRC) et la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (CLCPRO). Ce point de l'ordre du jour a permis aussi de présenter des récapitulatifs des conclusions de réunions à haut niveau.

28. Les participants:

- a) ont pris note des principales conclusions des sessions des commissions régionales et des autres principales réunions organisées dans la région Proche-Orient au cours de l'exercice biennal 2016-2017;
- b) ont appelé les Membres et la FAO à mettre en œuvre les principales recommandations émanant de ces réunions relatives aux questions de politique et de réglementation et aux questions de programme et de budget.

E. Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

29. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient* (NERC/18/INF/5).

30. Les participants ont pris note de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations suivantes:

- a) amélioration de la résilience face aux menaces qui pèsent sur la sécurité alimentaire et la nutrition au moyen d'interventions visant à lutter contre les organismes nuisibles et les maladies qui touchent les animaux et les végétaux, et mise en œuvre de systèmes d'information et d'alerte rapide en matière de sécurité alimentaire;
- b) conservation durable des ressources zoogénétiques, notamment les poissons, et phytogénétiques;
- c) réduction des pertes et du gaspillage de nourriture, et sensibilisation du public à cet égard;
- d) mise en place de systèmes de protection sociale destinés à renforcer la résilience des petits agriculteurs familiaux. En outre, les pays ont été aidés à améliorer la gestion durable des ressources en eau, l'adaptation au changement climatique et la gestion des sécheresses. La présente synthèse contient également des informations actualisées sur le CSA et des renseignements sur le réseau de bureaux décentralisés.

31. La Conférence régionale a demandé au Secrétariat de lui présenter un rapport détaillé sur les progrès accomplis dans l'application des recommandations formulées lors des précédentes sessions.

F. Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable

32. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)* (NERC/18/INF/7).

33. Les participants:

- a) ont salué les efforts consentis par la FAO pour aligner les programmes et les politiques sur les ODD et pour aider les Membres dans la mise en œuvre et le suivi des ODD;
- b) ont encouragé la FAO à continuer à travailler avec les Membres à l'accomplissement des ODD grâce aux trois initiatives régionales et aux programmes stratégiques;
- c) ont souligné qu'il fallait renforcer les capacités dans les pays touchés par des conflits ou des crises prolongées.

G. Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

34. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord* (NERC/18/INF/8).

35. Les participants:

- a) ont pris note des lacunes au regard de l'intégration de l'équité hommes-femmes dans l'agriculture et le développement rural, ainsi que de leurs conséquences sur la réalisation des ODD;
- b) se sont dits favorables à l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans des programmes nationaux, pour un meilleur impact des initiatives en faveur du développement;
- c) se sont dits favorables à l'intégration de la question de l'égalité hommes-femmes dans les processus de transposition nationale des ODD;
- d) se sont dits favorables à la définition et à la mise en œuvre d'un projet régional visant à améliorer les statistiques sur l'agriculture et le développement rural ventilées par sexe;
- e) ont noté que les gouvernements avaient été invités à s'engager à améliorer les statistiques ventilées par sexe au niveau national, notamment en allouant des ressources pour mettre en place un environnement propice et en contribuant à l'élaboration et à l'utilisation de données sexospécifiques;
- f) ont pris acte des améliorations dans le renforcement des capacités en matière d'intégration et d'analyse des questions d'équité hommes-femmes et ont préconisé un renforcement ultérieur des capacités aux niveaux régional et national en vue d'élargir les débouchés économiques au profit des femmes et des hommes de différentes conditions socioéconomiques, d'en faciliter l'entrée sur le marché du travail et d'en améliorer les conditions de travail.

III. Questions relatives au Programme et au budget

A. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

36. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le rapport sur les résultats et les priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord (NERC/18/2 et annexes), qui décrit les réalisations de 2016-2017 et présente des propositions pour 2018-2019 et au-delà, et se sont félicités du travail accompli par les bureaux de la FAO dans la région.

37. Les participants:

- a) ont reconnu l'importance du Cadre stratégique, qui guide la FAO dans ses travaux techniques afin que l'Organisation puisse s'attaquer aux priorités dans la région et obtenir des résultats effectifs au niveau national;
- b) ont reconnu le travail accompli au titre des programmes stratégiques, ainsi que les résultats obtenus par la FAO en 2016-2017 dans le cadre des initiatives régionales et d'autres domaines

d'action clés, au regard des principales priorités définies par la Conférence régionale à sa trente-troisième session;

- c) ont souligné la pertinence des trois initiatives régionales – à savoir les initiatives portant sur la pénurie d'eau, la petite agriculture familiale et le renforcement de la résilience au regard de la sécurité alimentaire et de la nutrition – et se sont dits favorables à leur poursuite au cours de l'exercice biennal 2018-2019, afin de cibler et d'orienter les actions de la FAO sur les priorités pour la région;
- d) ont estimé que le Fonds spécial pour les activités de financement du développement était un outil efficace qui permettait à l'Organisation de s'engager activement auprès des gestionnaires des fonds mondiaux et des institutions financières internationales, y compris les banques régionales de développement, afin de répondre aux besoins croissants des Membres en matière d'assistance technique;
- e) ont noté combien il importait de veiller à ce que l'expertise technique de la FAO soit adaptée aux exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030, entre autres afin d'atteindre les objectifs stratégiques de la FAO, notamment en rajeunissant et en réaménageant ses effectifs au regard des compétences, de la parité hommes-femmes et de l'équilibre géographique.

38. Les participants ont demandé à la FAO:

- a) d'aider les Membres à intensifier leur action afin d'encourager l'adoption de nouvelles techniques et pratiques agricoles ainsi que de nouvelles cultures pour favoriser l'agriculture non irriguée;
- b) d'aider les pays en situation de crise à mettre en œuvre des programmes axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition;
- c) de classer les organismes nuisibles et les maladies parmi les priorités absolues dans la région et dans les initiatives régionales.

B. Réseau de bureaux décentralisés

39. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document sur le réseau de bureaux décentralisés (NERC/18/3).

40. Les participants:

- a) ont reconnu qu'il fallait réexaminer la couverture mondiale de la FAO, afin de prêter un appui plus efficace aux États Membres, en particulier aux pays qui font face à d'importants problèmes économiques et sociaux ou qui se trouvent en situation de conflit ou de crise prolongée;
- b) se sont dits favorables aux principes et critères généraux proposés pour l'examen de la couverture des bureaux décentralisés de la FAO en adoptant des dispositions souples;
- c) ont accueilli avec satisfaction le réexamen des modèles de dotation en personnel mis en place dans les bureaux décentralisés, visant à assurer une plus grande souplesse d'action et une adaptation effective aux besoins nouveaux des pays;
- d) ont réaffirmé la nécessité de renforcer les capacités techniques de l'Organisation aux niveaux national, sous-régional et régional;
- e) ont souligné qu'il fallait continuer à donner la priorité aux partenariats et à la mobilisation de ressources au niveau décentralisé, en mettant l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, et en renforçant la collaboration avec les organismes ayant leur siège à Rome et les autres institutions du système des Nations Unies;

- f) ont salué les efforts qui visent à assurer un équilibre géographique au sein du personnel lors des processus de recrutement, tout en maintenant le mérite comme premier critère, et ont encouragé la Direction à prendre les mesures nécessaires à cet égard;
- g) ont salué les efforts que la FAO déploie dans la région pour renforcer les partenariats noués avec les principales parties prenantes, aux niveaux national et international, et apporter ainsi un appui plus efficace aussi bien sur le plan normatif que sur le terrain;
- h) ont souligné l'importance des systèmes de contrôle interne et la recherche permanente de gains d'efficacité et d'économies et se sont félicités des mesures prises par la Direction à cet égard;
- i) se sont félicités de l'attention concrète que l'Organisation porte aux pays et de l'action menée sur le terrain, dont témoignent les résultats mis en évidence dans le cadre de la célébration du quarantième anniversaire de nombreux bureaux de représentation de la FAO dans la région, qui offre à la FAO l'occasion de renouveler son engagement d'assurer une présence durable de l'Organisation dans les pays tout en faisant preuve de souplesse et d'efficacité et en apportant des capacités techniques de haut niveau;
- j) ont pris acte des efforts déployés par le Bureau régional s'agissant de la création du Bureau sous-régional au Liban;
- k) ont demandé que soient renforcées les capacités du Bureau régional pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins croissants.

IV. Questions diverses

A. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

41. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient (NERC/18/7) et ont approuvé le Programme de travail pluriannuel pour la période 2018-2021.

42. Ce Programme de travail pluriannuel a été élaboré afin d'être examiné par les Membres et a été approuvé à la quarantième session de la Conférence de la FAO, tenue en juillet 2017 à Rome. Il est aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et repose sur les efforts consentis afin de donner corps à l'ambition d'un monde libéré de la faim et reposant sur un développement durable. En 2016, les participants à la Conférence régionale de la FAO ont examiné les réalisations des trois initiatives régionales en cours et ont déterminé des domaines d'action prioritaires qui pourraient faire l'objet d'initiatives régionales au cours de l'exercice biennal suivant. Les trois initiatives régionales intéressant la région Proche-Orient et Afrique du Nord seront maintenues; elles portent sur: i) la pénurie des ressources en eau; ii) la petite agriculture et iii) la résilience en faveur de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

43. Les participants à la Conférence régionale sont convenus que les rapports des futures conférences régionales seraient examinés par un comité de rédaction composé de Membres de la région.

44. Les pays membres reçoivent régulièrement des rapports sur les activités des bureaux régionaux et sous-régionaux, par les voies de communication habituelles.

B. Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier

45. Les participants à la Conférence régionale ont examiné le document intitulé *Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier* (NERC/18/INF/9) et ont approuvé les conclusions qu'il contient. Ils ont pris note des progrès accomplis lors de la Consultation scientifique et réunion de haut niveau et se sont dits favorables à la stratégie cadre proposée et à ses trois volets visant à éradiquer le charançon rouge du palmier.

46. Les participants ont demandé à la FAO:
- a) de renforcer immédiatement le soutien qu'elle apporte dans le contexte de la lutte contre le charançon rouge du palmier, en menant des projets dans les pays et en assurant une assistance technique;
 - b) de transférer l'expérience pratique acquise par les différents pays afin d'obtenir rapidement des résultats sur le terrain;
 - c) d'avoir recours à une stratégie intégratrice afin d'améliorer la coopération entre les pays;
 - d) de renforcer les synergies entre les organisations régionales et internationales et entre les instituts de recherche régionaux et nationaux dans la mise en œuvre du cadre convenu et des stratégies adoptées à l'échelle régionale pour lutter contre le charançon rouge du palmier et l'éradiquer;
 - e) d'établir des cartes précises des zones touchées par le charançon rouge du palmier;
 - f) d'encourager un travail de recherche afin de pouvoir diagnostiquer la présence de ce ravageur à un stade précoce et de donner rapidement l'alerte, de façon à enrayer sa propagation.

C. Déclaration ministérielle

47. Les participants à la Conférence régionale ont adopté la Déclaration ministérielle, qui figure à l'*annexe C*.

D. Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

48. Les participants ont accepté l'offre du Sultanat d'Oman, qui a aimablement proposé d'accueillir la trente-cinquième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient, en 2020.

E. Questions finales

Adoption du rapport

49. La Conférence a adopté à l'unanimité le rapport, tel que présenté par le rapporteur.

Clôture de la Conférence régionale

50. Le Directeur général a remercié le Gouvernement du Liban et a salué M. Ghazi Zaieter, Ministre libanais de l'agriculture, pour son rôle de chef de file et de Président. En outre, il a félicité Oman et le Koweït pour leur élection respective à la présidence et à la vice-présidence de la trente-cinquième session de la Conférence régionale. Il a reconnu que les questions portées à l'attention de la Conférence régionale étaient de la plus haute importance et s'est réjoui de la qualité des débats. Il a pris note des orientations formulées pendant la session et a assuré les délégués et les Membres que tout serait fait pour appliquer les recommandations de la Conférence régionale.

51. Au nom du Gouvernement libanais, le Ministre de l'agriculture a remercié les participants de leurs contributions constructives, qui avaient fait de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient un succès. Il a ensuite déclaré la session close.

52. Les participants ont exprimé leur sincère gratitude au Gouvernement libanais et à la FAO pour l'efficacité avec laquelle la Conférence régionale avait été préparée et organisée au Siège de la FAO, à Rome (Italie).

ANNEXE A**ORDRE DU JOUR****I. QUESTIONS LIMINAIRES**

1. Nomination du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier

II. QUESTIONS RELATIVES AUX POLITIQUES ET À LA RÉGLEMENTATION RÉGIONALES ET MONDIALES

8. L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable
9. Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations
10. Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME ET AU BUDGET

11. Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
12. Réseau de bureaux décentralisés

IV. QUESTIONS DIVERSES

13. Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
14. Autres questions

Notes d'information

- Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- Récapitulatif des recommandations issues des instances régionales de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient
- Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)
- Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
- Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier

V. RÉUNION MINISTÉRIELLE

10-11 mai 2018

- 3) Allocution du Directeur général
- 4) Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
- 5) Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

- 6) Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
 - 7) Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile
 - 15) Hiérarchisation des besoins au niveau des pays et de la région: déclarations des chefs de délégation
 - 16) Date et lieu de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche- Orient
 - 17) Élection du Président et des vice-présidents de la trente-cinquième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
- Examen et approbation du rapport de la Conférence régionale

ANNEXE B**LISTE DES DOCUMENTS**

(<http://www.fao.org/about/meetings/regional-conferences/nerc34/documents/fr/>)

Pour examen:

NERC/18/1 Rev.2	Ordre du jour provisoire annoté
NERC/18/2	Résultats et priorités de la FAO dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/18/2 Annexe web 1	Vue d'ensemble des programmes stratégiques de la FAO
NERC/18/2 Annexe web 2	Résultats obtenus dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: contribution aux objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2016-2017
NERC/18/2 Annexe web 3	Contribution planifiée des résultats obtenus dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord aux cibles associées aux produits des objectifs stratégiques de la FAO pendant l'exercice biennal 2018-2019
NERC/18/3	Réseau de bureaux décentralisés
NERC/18/4	L'agroécologie: s'adapter au changement climatique dans les zones semi-arides aux fins d'un développement agricole durable
NERC/18/5	Transformation agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord et défis que constituent l'emploi des jeunes et les migrations
NERC/18/6	Un monde, une santé – les organismes nuisibles et les maladies transfrontières touchant les végétaux et les animaux, terrestres et aquatiques: pour une coopération régionale
NERC/18/7	Programme de travail pluriannuel de la Conférence régionale pour le Proche-Orient

SÉRIE INF

NERC/18/INF/1	Note d'information
NERC/18/INF/2 Rev.3	Calendrier provisoire
NERC/18/INF/3 Rev.3	Liste provisoire des documents
NERC/18/INF/4	Allocution du Directeur général
NERC/18/INF/5	Résumé des progrès accomplis en matière de mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/18/INF/5 Annexe web	Liste détaillée des activités réalisées par la FAO pendant l'exercice 2016-2017 dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la trente-troisième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/18/INF/6	Récapitulatif des recommandations issues des instances régionales de la FAO et des principales réunions tenues dans la région Proche-Orient
NERC/18/INF/7	Appui de la FAO aux pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD)

NERC/18/INF/8	Renforcer l'égalité entre les sexes à l'appui de l'agriculture et du développement rural dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord
NERC/18/INF/9	Suite donnée à la Consultation scientifique et réunion de haut niveau sur la gestion du charançon rouge du palmier
NERC/18/INF/10	Déclaration du Président de la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour le Proche-Orient
NERC/18/INF/11	Déclaration du Président indépendant du Conseil de la FAO
NERC/18/INF/12	Déclaration du Président du Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA)
NERC/18/INF/13	Déclaration du porte-parole de la Consultation de la société civile

SÉRIE OD

NERC/18/OD/1	Programme des séances
NERC/18/OD/2	Programme des séances
NERC/18/OD/3	Programme des séances
NERC/18/OD/4	Programme des séances
NERC/18/OD/5	Programme des séances

DOCUMENTS WEB

Liste des délégués et des observateurs

ANNEXE C

DÉCLARATION MINISTÉRIELLE

Nous, Ministres de l'agriculture et de l'environnement, chefs de délégation et participants à la trente-quatrième session de la Conférence régionale de la FAO pour le Proche-Orient réunie à Rome (Italie), du 7 au 11 mai 2018,

Tenant compte des progrès accomplis et de l'expérience acquise en matière de sécurité alimentaire et d'amélioration de la nutrition et de promotion de l'agriculture durable et dans la recherche de remèdes aux problèmes que représentent la pénurie d'eau, le changement climatique et le fossé qui sépare les espaces ruraux et urbains au regard du développement dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du nord,

Restant profondément préoccupés par la courbe croissante de la faim et de la malnutrition dans la région, compte tenu de la confrontation constante avec les difficultés résultant de l'occupation des conflits, du changement climatique et de la pénurie d'eau,

Prenant acte de l'importance que revêt l'amélioration de la nutrition et de la sécurité alimentaire dans la région s'agissant d'alléger le triple fardeau que représentent les pertes et le gaspillage de denrées alimentaires, la dénutrition et les carences en micronutriments,

Conscients de la relation complexe qui unit sécurité alimentaire, stabilité et paix mondiale,

Reconnaissant combien il est important de se pencher sur les problèmes que sont les conflits et la sécurité, la consolidation de la paix et le changement climatique, qui sont autant de facteurs d'insécurité alimentaire dans la région du Proche-Orient et de l'Afrique du nord,

Reconnaissant qu'il est nécessaire d'adopter des approches régionales détaillées et multidisciplinaires pour formuler et mettre en œuvre des politiques, stratégies et programmes qui soient efficaces, et de mettre ces approches en application, afin d'atteindre les objectifs de développement durable, et en particulier le deuxième ODD,

Conscients que la stabilité et la consolidation de la paix sont des conditions préalables indispensables au développement durable,

Nous, Ministres de l'agriculture et de l'environnement et chefs de délégation,

- *Affirmons* que la FAO joue un rôle primordial dans la mise au point de stratégies et de politiques qui ont pour objet d'éliminer l'insécurité alimentaire, la faim et la malnutrition et de favoriser la résilience face aux bouleversements, aux crises et aux conflits, et qui sont de nature à apporter la stabilité et la paix dans la région;
- *Attachons de l'importance* au processus de décentralisation de l'Organisation, qui est de nature à rendre celle-ci plus réactive aux besoins des États Membres et davantage comptable de son action;
- *Reconnaissons* les avantages que peuvent apporter le Cadre stratégique et les initiatives régionales de la FAO s'agissant de relever les défis que sont la sécurité alimentaire et la nutrition, la pénurie d'eau, le changement climatique, l'agriculture, l'emploi des jeunes, les migrations et l'égalité des sexes;
- *Souignons* combien il est important de maintenir la continuité du Cadre stratégique et des trois initiatives régionales;

- *Réaffirmons* l'importance que revêt la notion de développement inclusif et durable, qui s'applique pleinement aux secteurs agricole et rural, et vise à garantir l'égalité d'accès à l'emploi et au développement aux jeunes, aux femmes et aux populations vulnérables, dans le cadre de la promotion de la paix et de la stabilité dans la région;
- *Appelons* la FAO à renforcer et à actualiser ses programmes dans la région afin de favoriser la mise en œuvre et la concrétisation du deuxième ODD: éliminer la faim, parvenir à la sécurité alimentaire et à une meilleure nutrition et promouvoir l'agriculture durable;
- *Appelons* la FAO à donner la priorité à l'élimination de la faim et de la malnutrition dans les pays touchés par des conflits;
- *Réaffirmons* l'engagement que nous avons pris d'œuvrer aux côtés de la FAO à l'accomplissement de nos objectifs communs, dans la région et à l'échelle mondiale;
- *Reconnaissons* l'importance que revêt le Fonds spécial pour les activités de financement du développement, qui constitue un outil de travail important permettant un engagement proactif avec les fonds mondiaux et les institutions financières internationales et qui permet de répondre ainsi aux besoins techniques croissants des Membres, en particulier dans le domaine du changement climatique.
- *Appelons* la FAO à apporter une assistance aux États de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord en vue de formuler des projets et de mobiliser des ressources et des fonds pour ces projets par l'intermédiaire du Fonds vert pour le climat, du Fonds pour l'environnement mondial et des institutions financières régionales et internationales, à l'appui des pays de la région confrontés au changement climatique et à d'autres difficultés de la région;
- *Rappelons* qu'il importe de continuer à renforcer les capacités techniques et les capacités spécialisées du Bureau régional de la FAO au Caire et au Bureau sous-régional de la FAO à Tunis afin de répondre aux demandes et aux besoins croissants des pays de la région;
- *Soulignons* l'importance de la coopération Sud-Sud et de la coopération tripartite, qui sont des outils importants de la concrétisation du développement durable;
- *Appelons la FAO* à continuer à collaborer avec le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Fonds international de développement agricole (FIDA), aux niveaux des pays et au niveau régional, afin de soutenir les efforts consentis par les pays pour donner suite au Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Programme 2030);
- *Demandons* à la FAO de prendre des mesures supplémentaires pour obtenir une répartition géographique équitable parmi les fonctionnaires de la FAO et les consultants;
- *Insistons* sur l'importance que revêt la consolidation de la paix en tant que condition préalable de la concrétisation du développement agricole durable et du Programme 2030;
- *Nous, Ministres de l'agriculture et de l'environnement des États de la Région, nous félicitons* que le Sultanat d'Oman ait été choisi pour accueillir la trente-cinquième session de la Conférence régionale, en 2020; et il a été convenu que le Sultanat d'Oman présiderait la session et que le Koweït serait désigné à la vice-présidence;
- *Déclarons apprécier* la vision et les qualités de dirigeant dont a fait preuve M. Graziano da Silva durant tout l'exercice de ses fonctions de Directeur général de la FAO et les réformes qu'il a mises en place à l'Organisation pour mener à bien son mandat et libérer le monde de la faim.

ANNEXE D**RAPPORTS DES MANIFESTATIONS ORGANISÉES EN MARGE DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE**

Titre de la manifestation: Manifestation de haut niveau, prévue en marge de Conférence régionale, sur les défis à relever pour atteindre l'Objectif Faim zéro dans les zones de conflit/en crise de la région Proche-Orient, l'accent étant mis sur le Yémen et la Somalie

Les intervenants ont été invités à aborder les thèmes suivants:

1. Engagements pris au niveau mondial et par la FAO aux fins de la réalisation de l'objectif Faim zéro à l'horizon 2030 (vue d'ensemble):
2. Pas de laissés pour compte: Défis à relever dans les pays touchés par des conflits ou des crises prolongées aux fins de la réalisation de l'objectif Faim zéro:
3. Que faut-il faire pour parvenir à éliminer la faim dans les situations de conflit?

Le modérateur, M. Laurent Thomas, Directeur général adjoint (Opérations), a donné un bref aperçu des enjeux mondiaux liés à la faim, du rôle des conflits en tant que l'un des principaux responsables de la faim et a fourni quelques exemples de l'impact des conflits sur la sécurité alimentaire, les moyens d'existence et les économies dans les zones touchées par des conflits.

M. Abdessalam Ould Ahmed, Sous-directeur général de la FAO et Représentant régional de la FAO pour le Proche Orient et l'Afrique du Nord a pris acte du consensus qui se dégageait entre les divers intervenants et les participants de la table ronde concernant les impacts des conflits sur la faim et en matière de sécurité alimentaire. Il a également noté les conclusions et recommandations suivantes:

- En plus du soutien d'urgence, il importe de s'attaquer aux causes profondes de la faim et de préparer la voie à une résilience et à des solutions de développement qui soient durables.
- En s'appuyant sur l'expérience des organismes ayant leur siège à Rome, il faut renforcer et élargir les partenariats grâce à la collaboration avec d'autres organismes techniques et avec la société civile.
- Il importe de tirer des enseignements des activités menées par les uns et les autres et d'œuvrer pour renforcer l'action individuelle et collective.

Titre de la manifestation: Le défi des tempêtes de poussière et de sable dans la région du Proche-Orient et Afrique du Nord

Contexte: Les tempêtes de poussière et de sable sont des phénomènes environnementaux très complexes, d'origine naturelle ou provoqués par l'homme, qui touchent toutes les régions du monde. Les tempêtes de poussière sont causées principalement par de forts vents de surface associés à des fronts froids, qui balayent les régions arides et semi-arides en soulevant dans l'atmosphère les particules du sol. Le phénomène a suscité une attention grandissante au cours de ces dernières décennies, en raison de son incidence transfrontalière sur l'environnement, le climat, la santé, les moyens d'existence, l'agriculture et le bien-être économique et social. On craint de plus en plus que les tempêtes de poussière et de sable ne compromettent la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) dans les pays en développement et dans les pays développés.

Objectif: La manifestation avait pour but: i) de sensibiliser aux divers effets des tempêtes de poussière et de sable sur les écosystèmes de la région, les moyens d'existence et le bien-être des populations, ainsi que le développement durable des pays; ii) de renforcer le dialogue entre les pays touchés par ces phénomènes au sujet des actions collectives que les pays peuvent prendre pour atténuer leurs effets;

enfin, iii) de promouvoir la coopération, les réseaux de coopération et le partage d'informations, d'expérience et de pratiques optimales, au sein de la région et entre régions, afin de gérer et d'atténuer les effets des tempêtes de poussière et de sable.

Conclusion et voie à suivre

Le problème des tempêtes de poussière et de sable prend de plus en plus d'ampleur dans le monde et requiert une action immédiate. Dans la région et au-delà, l'expérience a montré que sa résolution exige une planification, des interventions et des investissements à long terme, afin de préparer les pays à affronter ce défi, que le changement climatique devrait encore aggraver. Il est urgent de soutenir les pays en développant la sensibilisation, en assurant une plus haute priorité à cette question dans le programme d'action international et en aidant les pays à faire face à ce défi par des mesures immédiates et à long terme.

Le modérateur a résumé la séance et présenté les conclusions suivantes:

- Nécessité urgente d'agir en tenant dûment compte des effets des tempêtes de poussière et de sable
- Appel à mettre en valeur le rôle clé de l'agriculture face aux causes et aux effets des tempêtes de poussière et de sable
- Sensibiliser davantage au niveau mondial, régional et local; inscrire la question des tempêtes de poussière et de sable dans le programme d'action international
- S'appuyer sur les initiatives existantes et renforcer la coopération régionale et interinstitutions
- Faire adopter des stratégies intégrées qui encouragent la gestion durable des terres et des eaux dans les terres agricoles, les parcours, les déserts et les zones urbaines, ainsi que l'atténuation du changement climatique
- Promouvoir le partage d'informations, d'expériences et de pratiques optimales concernant la gestion et l'atténuation des effets négatifs des tempêtes de poussière et de sable
- Poursuivre les travaux de recherche nécessaires pour accroître la base de données scientifiques, tant sur les causes des tempêtes de poussière et de sable que sur les solutions envisageables; recueillir des données sur les effets, ventilées par secteur.
- Intégrer les tempêtes de poussière et de sable dans les initiatives visant de manière générale la réduction de risques multiples et le renforcement de la résilience

Titre de la manifestation: Programme stratégique de la FAO: Exécution au moyen des programmes de trois initiatives régionales

La région Proche-Orient et Afrique du Nord est confrontée à des défis qui sont liés les uns aux autres et qui entravent la sécurité alimentaire et le développement agricole durable. Afin de relever ces défis de manière efficace, la FAO a inscrit ses activités dans le cadre de trois initiatives régionales qui, depuis 2014, permettent de bien cerner des problèmes communs à l'ensemble de la région, et d'y apporter des réponses. Ces trois initiatives régionales portent sur la pénurie d'eau, sur la petite agriculture familiale et sur le renforcement de la résilience pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Elles constituent le principal mécanisme qui contribue à assurer l'exécution efficace et coordonnée des activités de la FAO et l'obtention de résultats concrets au regard des grandes priorités de la région, sur la base des programmes stratégiques de l'Organisation.

La manifestation parallèle a été conçue pour montrer de quelle manière les *programmes stratégiques* et les *initiatives régionales* ont aidé les pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord à obtenir des résultats dans le cadre des priorités fixées.

Elle a rassemblé des représentants de haut niveau, des ministres et de hauts fonctionnaires des pays membres, des représentants d'instances régionales, de partenaires techniques et de partenaires fournisseurs de ressources de la région Proche-Orient et Afrique du Nord.

Après deux présentations (une sur les programmes stratégiques de la FAO et l'autre sur les trois initiatives régionales) les intervenants de deux pays (Égypte et Liban) ont chacun présenté leur évaluation et leur point de vue au sujet des initiatives régionales, des résultats obtenus et des effets d'entraînement du Programme stratégique de la FAO sur leurs efforts nationaux. Un intervenant de la Ligue des États arabes a décrit dans les grandes lignes la dimension régionale de la coopération avec la FAO et ses avantages pour les pays arabes. L'intervenant du Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA) a souligné la grande valeur ajoutée des partenariats promus dans le cadre des initiatives régionales, qui ont une incidence à plus grande échelle.

Les réponses des intervenants aux questions du public ont permis de mieux comprendre l'utilité des programmes stratégiques et des initiatives régionales aux fins de l'amélioration des résultats dans les pays.

La manifestation a été clôturée par le responsable du Programme stratégique sur la résilience, qui a souligné la manière dont le nouveau Programme stratégique de la FAO et ses initiatives régionales permettent à la FAO d'organiser ses activités sur une base plus programmatique et multidisciplinaire, afin d'avoir un impact plus positif.

Titre de la manifestation: Promotion de l'investissement agricole dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord

Séance 1: Investissements dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord: perspectives et obstacles – point de vue des principales institutions financières internationales

Table ronde: En guise d'introduction, M. Mohamed Manssouri, a donné des exemples qui illustraient la nature du soutien accordé par la FAO en matière d'investissements dans le secteur agricole et souligné l'importance des investissements du secteur privé dans le monde d'aujourd'hui. Un participant a fourni des informations concernant les modèles d'activités inclusifs, fondés sur le choix de certains produits, que la FAO utilise pour optimiser le retour sur investissement. Un autre participant a expliqué que, dans un contexte fragile comme celui de la Somalie, caractérisé par une grande faiblesse des pouvoirs publics, aucune institution publique n'est en mesure de coordonner et de mobiliser les investissements, même si les ressources existent. On a également évoqué les difficultés rencontrées dans le secteur privé pour obtenir des moyens financiers auprès des banques locales et des organisations internationales. M. Boulanouar a répondu que la Banque africaine de développement (BAfD) s'emploie à faciliter l'accès du secteur privé aux infrastructures. La question des interactions de la technologie numérique avec l'agriculture familiale et l'emploi rural a également été posée. M. Lampiotti a alors cité l'exemple d'AliBaba, qui permet à la BAfD d'évaluer en quelques secondes la solvabilité du demandeur, la numérisation facilitant énormément l'interrogation sur ses précédents en matière de remboursement. Ce n'est qu'un exemple parmi de nombreuses options qui permettent d'accroître les possibilités offertes aux petits exploitants. En ce qui concerne les emplois, la transformation agricole diminue le nombre des personnes employées dans l'agriculture mais accentue le mouvement de retour à la terre. Les technologies numériques accélèrent ces processus, déplaçant les travailleurs du secteur agricole primaire vers d'autres parties de la chaîne alimentaire.

Séance 2: Appui de la FAO aux investissements au niveau des pays - exemples

Table ronde: Suite à une précédente observation de M. Hidier dans ce sens, M. Fantinent a posé la question de savoir si les interventions de la FAO ne devraient pas être renforcées. M. Hidier a informé les participants de l'établissement de plateformes de discussion transparentes, et cité l'exemple de l'association égyptienne des négociants céréaliers, qui inclut des acteurs de poids, tels que Bunge et Cargill. Un participant a parlé des principales conclusions du rapport de la Banque mondiale: «From privilege to competition» (Des privilèges à la concurrence), montrant que le secteur privé exploite le secteur public pour se soustraire aux obligations de la concurrence, un problème particulièrement diffus dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, et s'est interrogé sur les solutions qui permettraient

de le surmonter. Une autre participante a rappelé que l'Égypte et la Jordanie avaient jouti autrefois d'une excellente position en tant qu'exportateurs de blé et a interrogé le Dr. Shalaby sur les possibilités de relancer le commerce du blé. Elle a également rappelé que des opérations de déminage étaient en cours en Égypte, en vue de réaffecter des terres à l'agriculture. Le Dr. Shalaby a signalé les efforts visant à accroître la productivité de chaque feddan, grâce à la construction de silos sur le territoire égyptien, pour stocker les produits agricoles et éviter les gaspillages. Bonifier les terres qui sont polluées/minées fait également partie des solutions mises en œuvre. Un représentant de la Jordanie a signalé que les oliviers ont une valeur culturelle dans son pays mais que le secteur nécessite un soutien analogue à celui qui est fourni en Tunisie et au Maroc. La question de la formation technique agricole a été soulevée une fois de plus par le public et l'insuffisance des interactions directes de la FAO avec les agriculteurs, en termes d'assistance technique et académique.

Séance 3: Autres activités de la FAO à l'appui de l'investissement agricole

Table ronde: Un participant a déclaré que les efforts de développement du secteur agricole, notamment l'investissement foncier, sont mal perçus par les petits exploitants, pour qui ces efforts se soldent généralement par la perte de la terre. Il s'est demandé s'il y avait moyen de mieux incorporer ces petits exploitants dans les programmes d'investissement responsable. M. Liu a répondu que la protection des petits exploitants était vraiment au cœur des principes de l'investissement responsable face à la tendance, déjà constatée par la FAO et d'autres organisations, de procéder à des acquisitions de terres à grande échelle qui ont pour résultat de chasser les petits agriculteurs de leurs terres. Il a également demandé à recevoir des informations sur le volume du commerce agricole infrarégional et sur les possibilités de le développer. M^{me} Gadhok a répondu que les échanges infrarégionaux sont liés à la situation géographique des régions productrices et consommatrices, et aux conditions d'accès aux marchés dans les pays. Constatant que les pays ayant le statut d'observateur à l'OMC sont encore observateurs au bout de plusieurs dizaines d'années, les participants ont demandé aux intervenants de donner des précisions sur les mécanismes d'admission à la qualité de membre de l'OMC. M^{me} Gadhok a indiqué que lors du processus de négociation que les pays entreprennent pour devenir membre de l'OMC, les progrès sont le plus souvent liés aux initiatives des pays eux-mêmes; la FAO peut toutefois les aider à surmonter certaines difficultés. M. Schmidhuber a ajouté qu'indépendamment de leur statut, les pays ne font pas tous régulièrement rapport à l'OMC, et qu'il n'est pas toujours facile d'estimer le volume des échanges infrarégionaux sur la base des données disponibles. Il a déclaré que la FAO est prête à consacrer du temps aux États membres qui auraient besoin de précisions sur le soutien que l'Organisation peut leur apporter dans le domaine du commerce et des investissements.

Titre de la manifestation: Célébration du quarantième anniversaire des Représentations de la FAO dans les pays

RÉSUMÉ

Dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord, neuf Représentations de la FAO dans les pays fêtent leur quarantième anniversaire en 2017, 2018 ou 2019: Égypte, Iraq, Jordanie, Liban, Mauritanie, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Soudan et Yémen.

La manifestation a été l'occasion de mettre en lumière les principales réalisations obtenues grâce à la coopération au niveau des pays et de promouvoir de nouvelles formes de représentation et de partenariat. Elle permettra aussi de susciter un engagement renouvelé en faveur de collaborations futures, ce qui renforcera l'appui apporté aux pays aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD).

Extraits des discours prononcés pendant la cérémonie:

«La région Proche-Orient et Afrique du Nord a accueilli le tout premier bureau régional de la FAO en Égypte, un bureau sous-régional en Tunisie et un bureau de pays au Liban; et depuis 40 ans, la lutte contre la faim, la pauvreté et la malnutrition n'ont jamais cessé d'être au cœur de ce que nous faisons. La coopération de la FAO avec les États Membres et l'appui apporté sur le terrain sont fondamentaux aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030, en particulier en ce qui concerne la sécurité alimentaire et la nutrition.»

M. Abdessalam Ould Ahmed, Sous-directeur général de la FAO et Représentant régional de la FAO pour la région Proche-Orient et Afrique du Nord, pendant l'inauguration de l'exposition.

«De nombreuses questions dont s'occupe la FAO me tiennent particulièrement à cœur, telles la nutrition, les pertes et gaspillages de nourriture, le gaspillage de l'eau et des ressources. Par ailleurs, au moyen de tous ses programmes, la FAO apporte continuellement son aide aux personnes déplacées par les conflits, en renforçant leurs moyens d'existence, en créant des emplois pour les jeunes et en aidant les agriculteurs à s'adapter au changement climatique.»

M^{me} Darine El-Khatib, Ambassadrice spéciale de bonne volonté de la FAO pour l'objectif Faim zéro dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord.